



La plupart des lyonnais ne savent pas que Lyon est la seule ville de France hors Paris disposant de deux Conservatoires de musique.

Ceux qui se croient informés parlent de l'institution située à Fourvière, d'autres évoquent les très beaux bâtiments situés quai Chauveau. En fait, il existe bien deux Conservatoires totalement distincts dont les origines, les vocations et les niveaux de formation sont très différents.

Leur importance est telle qu'ils méritent chacun un long chapitre pour expliciter leur rôle et leurs activités. Aujourd'hui nous limiterons nos propos à l'établissement situé montée Cardinal Decourtray qui, désormais, se nomme simplement Conservatoire de Lyon avec, en sous-titre, Conservatoire à Rayonnement Régional, appellation qui s'est substituée à celle longtemps utilisée et connue de Conservatoire National de Région.

Un peu d'histoire

Comme l'écrivait Michel Lombard qui en fut le directeur pendant 15 ans : Avant d'arriver à ce qu'il est aujourd'hui, le Conservatoire de Lyon a fait un long chemin jalonné d'enthousiasme, d'embûches et d'indifférence. Si une Académie royale existait bien à Lyon dès le XVII^e siècle, c'est seulement en 1872 que fut réellement créé à Lyon un Conservatoire de musique à l'initiative de M. Mangin, chef d'orchestre du Grand Théâtre. Débuts modestes avec quelques classes et une cinquantaine d'élèves. Reconnu par l'Etat dès 1874, soutenu bien que très modestement par la ville, l'institution comptait cependant 700 élèves dans les années 1880.

Installé en 1901 dans de nouveaux locaux tout neufs quai de Bondy, le Conservatoire bénéficia alors de directeurs prestigieux comme Augustin Savard, grand Prix de Rome, Florent Schmitt, célèbre compositeur et personnage pittoresque mais qui ne s'attarda que trois ans à Lyon. Suivirent alors Georges Martin Witkowski puis Ennemont Trillat qu'on ne présente pas tant leurs noms sont liés aux grandes heures de l'épanouissement musical lyonnais au XX^e siècle. Après soixante-quinze années passées dans les locaux du Palais Bondy vite devenus exigus, le Conservatoire put s'installer en 1978 dans une ancienne propriété jésuite que l'Adjoint des Beaux-Arts de l'époque avait su judicieusement repérer et faire acheter par la ville de Lyon. René Clément, musicien, parfait gestionnaire, est depuis 1989 en charge d'une Institution installée dans des locaux fort agréables et fonctionnels.

Quelques chiffres

Des informations statistiques sont nécessaires pour mesurer l'importance d'un enseignement musical qui ne cesse de se développer : actuellement plus de 3.000 élèves, 180 enseignants, plus une soixantaine de personnes constituant les équipes administratives et techniques. Ajoutons que 36 intervenants dispensent chaque année 400 heures de cours dans les écoles des arrondissements de la Ville de Lyon. Ce sont finalement près de 16.000 enfants qui, dans le cadre d'une politique de décentralisation et de proximité, bénéficient chaque année d'une initiation artistique.

Le Conservatoire de Lyon, c'est encore un budget de 11 millions d'euros, dont 60 % sont financés par la Ville de Lyon et 15 % par le Département du Rhône. Le Maire de Lyon est d'ailleurs de droit Président du Syndicat mixte de gestion qui administre l'établissement.

Les équipements dont dispose le Conservatoire sont multiples : une très belle salle de concert, un restaurant, une médiathèque très importante comprenant d'abord une bibliothèque pourvue de 6.000 livres et 45.000 partitions musicales, puis une discothèque avec espace d'écoute enrichie souvent de dons et legs avec finalement plus de 18000 documents sonores. Ne parlons pas des instruments de musique, pianos en particulier, qui sont nombreux.

Le Conservatoire organise près de 200 manifestations par an dans une volonté de développer un lien étroit entre enseignements et diffusion : concerts, cycles de conférences, partenariats avec d'autres institutions culturelles, master class, ateliers, productions « maison » tel un orchestre symphonique de qualité réunissant élèves et quelques professeurs, tournées à l'étranger, spectacles chorégraphiques. Bref, le Conservatoire offre une grande palette de spectacles pluridisciplinaires en lien avec l'enseignement que reçoit l'élève. Le Kiosque, lettre mensuelle d'information largement diffusée, agrémenté d'un éditorial de qualité permet de faire connaître toutes les manifestations dont la plupart sont gratuites.

Bien plus qu'une Ecole

Le Conservatoire pourrait n'être qu'un aimable complément artistique à une formation scolaire classique. La réalité est tout autre

D'abord parce que le champ disciplinaire s'est, au fil des années, considérablement élargi avec le jazz, la musique ancienne, les musiques actuelles, les musiques du monde (africaines, brésiliennes, orientales), la danse (classique, contemporaine, jazz), le chant (chant choral, jazz vocal), théâtre (travail vocal, diction, dramaturgie, jeu verbal), pratique d'ensemble (musique de chambre, ensembles instrumentaux et vocaux, big band). Le Conservatoire offre donc à tous ceux qui éprouvent une attirance pour les arts des possibilités de découverte, d'engagement et d'épanouissement personnel.

Ensuite parce que le Conservatoire, avec un cursus scolaire qui se décline en trois cycles, plus un éventuel quatrième cycle de perfectionnement, permet à l'élève d'abord de s'orienter vers un instrument, puis de le découvrir peu à peu afin d'obtenir, en fin de deuxième cycle, un Brevet avant de s'engager dans un troisième cycle ayant pour vocation une pratique artistique de loisir, mettant l'accent sur le jeu collectif. Le quatrième cycle est réservé à des étudiants désireux de donner une orientation professionnelle à leur formation musicale initiale. Ils se préparent le plus souvent à des concours d'entrée dans les Conservatoires supérieurs en France ou à l'étranger.

Enfin, parce qu'un enfant peut, dès l'âge de 6 ans entrer au Conservatoire pour une première année d'orientation et effectuer un plus ou moins long parcours selon ses intentions et ses aptitudes à progresser. La scolarité est d'ailleurs organisée en deux filières : l'une dite en horaires traditionnels, c'est-à-dire hors temps scolaires avec une ou deux séances hebdomadaires d'une heure, l'autre avec des horaires aménagés et qui s'adressent à des élèves ayant une motivation certaine, outre facilités et talents.

Dans tous les cas, les élèves trouvent au Conservatoire un système scolaire adapté à leur âge et qui n'entrave pas leurs études, bien au contraire. L'approche et l'apprentissage des arts constituent toujours un supplément de richesse pour l'esprit. On ne peut que conseiller à des parents d'envoyer leurs enfants découvrir ce qu'est un Conservatoire.

Ces quelques lignes traduisent très imparfaitement les caractéristiques d'une Ecole consacrée en tout premier à la musique, mais aussi aux arts qui l'entourent. On ne peut que louer l'organisation, les développements et l'aptitude d'un établissement qui a su évoluer vers des disciplines de notre époque. On a souvent dénoncé le difficile apprentissage de la musique avec, en tout premier, cet horrible solfège, véritable punition, et qu'on nous imposait avant tout. Les temps ont bien changé, les méthodes aussi. Certes, le solfège est à la musique ce que la grammaire est à la langue française. Mais on sait désormais intéresser le débutant dès le premier jour, former son oreille, bref capter son intérêt et son goût.

Comme l'exprime si bien René Clément : Le Conservatoire est un établissement public d'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre ouvert sur la cité et bien au-delà. Entreprise professionnelle et donc humaine, il est un lieu de vie, réunit des talents, des complémentarités autant qu'il fédère des initiatives et des solidarités.

On ne saurait mieux dire.

Bernard PROTON DE LA CHAPELLE

Bulletin Municipal de la Ville de Lyon -2008